

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (1980)

Heft: 532

Artikel: Assurance développement

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1022250>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 532 7 février 1980
Dix-septième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 48 francs.

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C. C. P. 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Rudolf Berner
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Jean-Daniel Delley
Pierre Gilliland
P.-A. Goy
Yvette Jaggi

532

Domaine public

Assurance développement

Dans un article intitulé «L'économie romande en péril» (DP n° 151 du 18 mai 1971), nous constatons que la concentration industrielle et commerciale, caractéristique de nos sociétés occidentales «libérales», s'exerçait au profit des régions qui disposaient des conditions de meilleure rentabilité, c'est-à-dire en Suisse au profit du triangle Bâle-Schaffhouse-Lucerne et au détriment, notamment, de la Suisse romande. A l'appui de notre démonstration, nous publions (déjà!) une liste d'entreprises tant du secteur secondaire que tertiaire qui avaient passé sous contrôle alémanique ou étranger. Nous y voyions, par l'émigration outre-Sarine des centres de décisions économiques, un danger de vassalisation avec comme conséquence une atteinte à l'équilibre confédéral, si vital, faut-il encore le souligner, dans notre pays.

Pourquoi rappeler ici que des problèmes qui font la «une» des journaux d'aujourd'hui ne datent même pas d'hier, mais d'avant-hier? Nostalgie? De fait, depuis 1971, ce mouvement de concentration s'est poursuivi, nourri aussi bien par la prospérité que par la crise.

Certes, comme le relevait justement A. Tille dans «24 Heures» du 16 novembre 1979, l'alémanisation a joué souvent le rôle d'une assurance-vie (SSIH, Sécheron, par exemple).

Est-ce le cas pour les Ateliers de Vevey? La réponse est nette: non!

Car la situation de cette entreprise est florissante. Les Ateliers de Vevey sont le type même d'une entreprise de taille moyenne (env. 80 millions de francs de chiffre d'affaires, env. 800 collaborateurs) qui, grâce à des cadres et à un personnel technique imaginatifs et qualifiés, a réussi à maintenir son indépendance. La mise au point d'engins

mécaniques inédits (ponts tournants), d'une technique révolutionnaire dans la fabrication de matériel soudé lourd a provoqué un accroissement considérable des commandes.

C'est cette bonne santé qui a attisé l'appétit de M. Werner Rey et autres intéressés!

Comment a-t-on laissé les choses en arriver là?

On comprend mal pourquoi les membres vaudois du conseil d'administration, face à la menace potentielle que représentait la présence de cet important actionnaire aux intérêts plus financiers qu'industriels, n'ont pas créé un groupe d'actionnaires dont la fidélité à l'entreprise était garantie. Peut-être y ont-ils songé... Pour constater alors l'absence dans ce canton de ce que M. Paul Ruckstuhl, directeur général des Imprimeries Réunies à Lausanne, appelle le capital-risques?¹

Ce qui fait défaut en réalité à la Suisse romande et en particulier au canton de Vaud, c'est une société financière, une «Banque de développement» dont les objectifs seraient l'accroissement de la compétitivité de l'industrie et des services, en facilitant par l'octroi de prêts et de garanties la modernisation et la réorganisation des entreprises, le développement des moyens de transport, de l'économie énergétique, etc... sans poursuivre de buts lucratifs.

En 1966, les auteurs de l'étude «Vaud 1986» avaient proposé la création d'un tel établissement (idée reprise souvent dans nos colonnes, et notamment dans le numéro mentionné en tête de ce texte).

Cette proposition n'a malheureusement pas eu d'écho.

La Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie semble être opposée à une telle institution, arguant qu'elle serait contraire au principe sacro-

SUITE ET FIN AU VERSO

Assurance développement

saint de la liberté du commerce et de l'industrie et qu'elle se politisera rapidement.

Du côté de nos autorités, les défenseurs patentés d'un fédéralisme pur et dur, cher à «M. Vaudois» et ces messieurs de la Ligue vaudoise ne voient le danger que dans le centralisme bureaucratique bernois et se cantonnent dans une attitude hautaine et négative.

Le «danger» n'existe-t-il pas aussi dans un centralisme zurichois ou bâlois? Le libéralisme économique n'est-il pas l'ennemi du fédéralisme?

Le canton de Vaud doit élaborer une politique économique dont un des moyens d'action serait cette Banque vaudoise de développement.

Il n'est pas encore trop tard pour reprendre l'étude de cette idée. Le prochain débat au Grand Conseil sur l'acquisition par l'Etat de Vaud de 1250 actions de la Compagnie de transport aérien (CTA) à Genève (ex SATA) devrait en fournir l'occasion.

¹Dans son exposé présenté à l'assemblée générale de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie, le 12 septembre 1979.

DEMAIN: C'EST DÉJÀ AUJOURD'HUI

Un siècle à bout de travail

Sommes-nous en train de vivre, en matière de travail, une période que les historiens de l'avenir qualifieront peut-être de «transitoire»? Sommes-nous à bout de travail, au sens où on est à bout de souffle? Vivons-nous, en Occident, le passage vers ce qu'on appelle, depuis une quinzaine d'années, la société post-industrielle? La hantise du chômage, l'angoisse de la recherche du travail, l'inquiétude

du manque de places de travail témoignent en tout cas que le travail constitue un des plus puissants moyens d'identité de l'homme dans sa vie quotidienne.

On a expliqué le plein emploi de la période 1950-1970 par la croissance; or le chômage apparu en 1975 subsiste alors que, si les taux de croissance ont fléchi depuis cinq ans, nous sommes toujours dans une phase d'expansion, certes plus modérée. Le problème est donc ailleurs. La crise du travail n'est pas strictement liée au problème de la croissance. Avant de chercher à analyser cela, il faut peut-être rappeler ce qu'est le travail.

L'ÉNERGIE ET L'INFORMATION

Le travail est une combinaison originale d'énergie, celle transformée par l'homme, et d'information, celle acquise par tout processus d'apprentissage. Jusqu'à la Renaissance, le travail a été, dans une assez large mesure, une unité insécable d'énergie et d'information, en d'autres termes c'était l'alliance de la main et du cerveau. Sous l'influence de l'attitude technique, qui va donner naissance à la Révolution industrielle, vont se multiplier les machines qui amplifieront l'énergie humaine et auxquelles on incorporera toujours plus d'information sous forme de programmes de fabrication.

L'énergie et l'information humaines individuelles ont été déconnectées entre le XVIII^e et le XIX^e: d'un côté l'énergie et de l'autre l'information. Cette fission a permis au capital de s'emparer plus aisément du travail. Par ailleurs, le travail est devenu de plus en plus un travail de contrôle et de régulation qui a facilité l'interchangeabilité des hommes dans la production au même titre qu'il existe une interchangeabilité des pièces pour les machines. L'énergie et l'information individuelles n'ont plus qu'un rôle accessoire, voire négligeable, face aux grands amplificateurs d'énergie et aux grands accumulateurs d'information.

Ces grands «instruments» ou ces mégamachines (au sens des performances plus qu'au sens des

dimensions) ont bénéficié des extraordinaires techniques de l'électronique et de l'informatique, dernières nées de l'attitude technique qui a émergé il y a quatre siècles. La tendance est au remplacement du travail humain par le travail du robot: en France, dans vingt ans, il y aura environ 100 000 robots; c'est une prévision et peu importe finalement le nombre; seule importe la tendance qu'on retrouve dans tous les pays industrialisés. On touche là un des paradoxes de la société contemporaine: trop de main-d'œuvre, trop d'énergie humaine, mais pas assez d'énergie.

On pourrait évidemment faire une analogie avec ce qui s'est passé dans les premières décennies de la Révolution industrielle, mais ce serait une comparaison erronée: l'entrepreneur du XIX^e siècle poursuivait le profit; son projet était essentiellement économique; la grande entreprise actuelle poursuit non seulement le profit, mais encore et surtout la puissance, et si on préfère, le pouvoir; son projet est devenu politique. Les grandes organisations économiques, celles qui finalement se partagent une part considérable des marchés, disposent des moyens pour orienter la production, l'échange et la consommation, autrement dit elles possèdent la possibilité de contrôler le travail, de l'organiser, de l'augmenter ou de le raréfier sur le marché.

LE POUVOIR ET LA TECHNIQUE

Dès lors on peut faire deux hypothèses quant à la crise actuelle du travail.

La première ressortit à une idée tout à fait classique et de type technico-économique: l'économie actuelle est en train d'intégrer et d'adopter tout un ensemble de techniques nouvelles qui nécessitent une réorganisation ou une restructuration des sociétés se traduisant par la perte de postes de travail. Dans une perspective classique, on pourrait espérer, par des aménagements économiques, retrouver de nouveaux emplois. En réalité, ce n'est pas évident, car il y a ce problème de la poursuite du pouvoir; et c'est là où nous en arrivons à la seconde hypothèse.